

Vous êtes tous conviés au

Débat philosophique

qui aura lieu

de 10h30 à 11h30

(au CDI, Bâtiment F, 1^{er} étage)

Le handicap

Ce simple titre peut surprendre par sa brièveté et sa généralité : « le handicap ». Qu'est-ce que la philosophie peut apporter dans ce domaine ? Il est devenu évident, depuis quelques décennies, que le handicap implique des enjeux d'ordre pratique : c'est aux proches, aux institutions, à des personnes compétentes, de s'occuper efficacement de ce dont les handicapés ont besoin. Sans doute, des progrès ont été accomplis depuis que la notion même de « handicap » a émergé (c'est-à-dire depuis la « Classification Internationale des Maladies » de 1948 et la « classifications des altérations du corps, des activités et de la participation » diligentée par l'OMS); il faut s'en réjouir. Mais on ne peut affirmer que toutes les exigences de santé, de reconnaissance sociale et de réussite personnelle des handicapés soient satisfaites par les systèmes actuels.

Il est largement admis que les handicapés sont des membres à part entière de la société. Il est moins évident que nos représentations leur donne la place authentique à laquelle ils ont droit. Il est difficile de prêter une attention authentique à la « positivité » du handicap (Corine Pelluchon, *Éléments pour une éthique de la vulnérabilité*, Cerf, 2011). La notion même de handicap nous suggère l'idée d'une diminution : l'expérience du handicap paraît essentiellement marquée de négativité. La peur du handicap suscite le rejet, mais elle provoque aussi, par réaction, de la compassion, ou bien des attitudes de surprotection. De nombreux récits de vie témoignent de la joie conquise par des handicapés, qui ont fait de nécessité vertu, et qui sont parvenus à une forme de sagesse.

Aujourd'hui 2 avril 2016 est une Journée internationale de sensibilisation à l'autisme. C'est un effort louable. Mais sans doute la notion même de handicap est-elle trop floue et relève-t-elle d'une « terminologie imparfaite » (Claude Hamonet, *Les personnes en situation de handicap*, coll. Que sais-je ?) : déterminée par une multitude d'indicateurs officiels quantitativement administrés et pilotés par le droit, elle continue, malgré de notables progrès, d'être stigmatisante. C'est donc l'intelligence de la société tout entière qui est requise pour mener une réflexion sur la place et la signification du handicap, ou même pour inventer des concepts plus pertinents, - à une époque où les techniques médicales et génétiques d'assistance à la procréation, aussi bien que la robotisation croissante de l'activité sociale, mettent en cause la valeur même qui s'attache à la nature humaine.

Vous êtes tous invités à en débattre !

M. Akamatsu, Professeur de philosophie